

## PROCES-VERBAL DU MARDI 5 SEPTEMBRE 2017

### Groupe habitants – Quartier solidaire : Mont-sur-Lausanne

<b>Présent-e-s</b>	Annen Ginette, Bauer-Lasserre Christiane, Baumgartner Jocelyne, Brewster Adriana, Büchli Jacky, Buttet Carol, Corbaz Anne-Lise, Delisle Imogène, Grahame Beverly, Grivel Jean-René, Gysel Elisabeth, Gysel Walter, Herzig Marlies, Hochstrasser Geneviève, Kronauer Martine, Leuthold Viviane, Nicollier Elisabeth, Paillard Lucien, Petitpierre Myriam, Rochat Antoine, Schwander Rosa, Suter Stéphanie, Suter Lucienne, Zimmer Catherine,
<b>Animateurs</b>	Casabianca Francesco, Schaeren Thomas, Conti Sven
<b>Excusé-e-s</b>	Blanc Marcel, Antoine Chamot, Marie-Pierre Constant, Marie-Lourdes Gobet, Cesarino Guarino, Giuseppina Iorillo, Kronauer Peter, Margaret Lanfranconi, Marcel Maillard, Sophie Mattenberger, Alice Pichard, Rochat Françoise, Suter Gilbert, Zimmer Antoine, Tedjani Andrée, Hornbacher Angela

<b>Objet</b>	
<b>1. Accueil des participants</b>	<p>M. Casabianca souhaite la bienvenue aux habitants et les remercie d’être venus pour découvrir le groupe habitants. Il relève le fait que cette rencontre permet à chacun de s’exprimer. Il est donc important de respecter la parole de toutes et tous.</p> <p>Un tour de table est effectué afin que chacun puisse se présenter, dire où il habite et expliquer les motivations de sa présence.</p>
<b>2. Le Quartier solidaire du Mont-sur-Lausanne</b>	<p>L’objectif de « Quartiers Solidaires » est l’accroissement du pouvoir d’agir de chacun. Les aînés sont invités à (re)devenir auteurs et acteurs de leurs propres projets en créant une communauté durable dans ses relations et efficace dans ses actions.</p> <p>Au terme du processus de développement communautaire, le quartier possède donc une communauté identifiée, active et organisée. Celle-ci a développé des capacités de coopération et d’action. Le groupe habitant se transforme généralement en association.</p> <p>Le projet « Quartiers Solidaires » se développe sur 5 étapes en 5 ans (diagnostic communautaire, construction, émergence, réalisation, autonomisation).</p> <p>Nous allons nous concentrer sur la première partie appelée diagnostic communautaire qui concerne la première année du quartier solidaire du Mont-sur-Lausanne. Le but est d’évaluer la qualité de vie des seniors. Pour ce faire, nous allons interviewer les seniors du Mont-sur-Lausanne, à l’aide d’un questionnaire. Les seniors sont invités à interviewer et à être interviewés. Un retour sur l’analyse de ces entretiens sera effectué à la fin de cette première</p>

	<p>étape, lors d'un forum, en mars prochain. A la suite de ce forum, les animateurs rédigeront un rapport qu'ils transmettront à la Municipalité du Mont-sur-Lausanne.</p> <p>Le questionnaire est l'outil pour récolter des données, recenser les besoins et valoriser les points forts de la commune. Il donne un aperçu, à travers différentes thématiques, sur l'état de la qualité de vie des aînés du Mont-sur-Lausanne et il permet de créer des liens entre les habitants.</p> <p>La dimension intergénérationnelle est aussi importante, les aînés ont des choses à donner aux plus jeunes et vice versa, avec souvent le souhait de rencontres et d'échanges. M. Casabianca explique qu'à Tolochenaz, le mercredi, les enfants apportent des jeux et jouent avec les aînés, en leur apprenant leurs règles. De plus, des seniors ont mis en place des activités didactiques (jardinage, sculptures d'argile) destinées aux enfants.</p> <p>M. Casabianca explique qu'afin de développer des activités intergénérationnelles, il serait bien d'avoir un interlocuteur pour les jeunes. Comme un interlocuteur pour les EMS pourrait faciliter le rapprochement des habitants avec les maisons de repos (une représentante de l'EMS la Paix du soir est ouverte à cette démarche et fait d'ailleurs partie du groupe ressources).</p> <p>Il ne faut pas oublier qu'il existe déjà beaucoup de choses dans la commune. Il est important de les prendre en considération et de les faire découvrir aux habitants. La démarche « Quartiers Solidaires » s'élabore en partenariat avec la Commune et ses sociétés.</p> <p>M. Casabianca souligne que le savoir de chacun est précieux, l'engagement peut se manifester sous différentes formes. Il invite les participants à s'impliquer dans le projet selon ses envies et ses capacités.</p>
<p><b>3. Présentation du Groupe Habitants</b></p>	<p><u>Rôle du groupe pendant le diagnostic communautaire</u></p> <p>Quelques explications au sujet du rôle du groupe habitants durant le diagnostic ainsi que du cadre des rencontres sont apportées. Il s'agit tout d'abord de passer un moment convivial en compagnie d'autres habitants de la commune, mais aussi d'apporter son expertise en accompagnant les animateurs dans la démarche. Instaurer une belle ambiance est primordiale. Venir au groupe habitants doit être un plaisir.</p> <p>Le groupe habitants est le noyau central du projet. C'est à travers ses séances que les habitants peuvent s'impliquer de diverses manières, comme par exemple : en faisant passer des entretiens ou en les analysant, en mettant en place des actions de quartier, en créant une permanence ou en tenant des stands, dans les différents quartiers de la commune, pour expliquer la démarche aux personnes intéressées.</p>

Les demandes qui ressortent du groupe habitants peuvent être reliées au groupe ressources qui est composé de la Municipalité, du CMS du Mont, de l'EMS la Paix du Soir, de la Paroisse et d'autres sociétés locales de la commune. Les animateurs et les habitants peuvent donc faire les intermédiaires entre les deux groupes pour faire remonter leurs demandes et besoins.

Lors d'un processus communautaire, un local dédié au seniors de la commune sert souvent à renforcer les liens et à créer une identité forte. Les animateurs en ont fait part à la Commune.

Les animateurs de proximité apportent le cadre méthodologique et coordonnent le projet.

Chacun est bienvenu dans le groupe habitants ! quel que soit son vécu, ses compétences, tout le monde peut apporter quelque chose de bénéfique à l'expérience.

#### Cadre des rencontres, lieux et fréquence

- La participation est libre. Notre expérience démontre qu'il y a différents types d'investissement. Certaines personnes viennent à toutes les séances et d'autres participent selon leurs possibilités. Il y a toujours des personnes qui vont et qui viennent dans la démarche, certains rejoignent le groupe plus tard et d'autres font des pauses pour des raisons personnelles (voyages, garde des petits-enfants, problème de santé).
- Pour des raisons d'organisation, les animateurs apprécient d'être informés en cas d'absence aux séances du groupe habitants. Il est plus facile pour eux de préparer la rencontre et la mise en place de la salle (exemple : 14 personnes se sont excusées aujourd'hui).
- Les séances se terminent avec un moment convivial. Il s'agit généralement soit d'un apéritif, soit d'un goûter. Nous déciderons de cela lors des prochaines rencontres.
- Les rencontres du groupe auront lieu dans le foyer de la Grande salle qui se situe en dessous de la Grande salle à la Place du Petit-Mont 2.
- Les animateurs font passer une feuille pour indiquer ses préférences quant aux heures des séances. Les animateurs fixeront le jour en fonction des convenances du plus grand nombre.
- Les animateurs proposent de se rencontrer toutes les 2/3 semaines selon disponibilité de la salle et d'autres séances. Les prochaines dates du groupe sont annoncées au point 6 de ce document.

### Présentation de la récolte de données

Comme dit précédemment, les habitants ont la possibilité de faire passer des entretiens et de contacter les habitants pour agender des entretiens (s'ils n'ont pas envie, les animateurs peuvent le faire à leur place).

Lors de la rencontre, il est important de garder en tête le questionnaire, même si l'échange avec la personne est convivial. Le but principal est de recueillir les témoignages des habitants concernant leur vie dans la commune.

Comme le lien est un élément central de la démarche, les personnes peuvent sans autre agender une autre rencontre pour faire plus ample connaissance. L'entretien étant un outil méthodologique de récolte de données, il est important de rester le plus neutre possible, afin de ne pas influencer les réponses.

Ceux qui connaissent des gens qui veulent interviewer, peuvent nous les transmettre et nous organiserons la liste des entretiens. La prochaine rencontre du groupe habitants sera consacrée à l'explication de la passation des entretiens. Ceux qui ne peuvent pas être présents et sont intéressés à passer des entretiens, recevront une formation lors de la séance suivante.

Un exemplaire du questionnaire est distribué à chacun, dans le but de savoir qui aimerait être intervieweur. M. Casabianca signale qu'il ne faut pas le remplir tout seul; en effet, les membres du groupe habitants (s'ils le souhaitent) vont être interviewés par un autre membre ou un des animateurs.

<p><b>4. Questions et remarques des habitants</b></p>	<p>Comment les gens seront-ils contactés pour répondre au questionnaire ?  <u>Réponse</u> : La commune fournit les contacts aux animateurs de Pro Senectute qui tireront au sort des gens parmi la liste.  De plus, lors de la séance d'information une soixantaine de participants ont montré leur intérêt à être interrogés. Les participants du groupe habitants peuvent bien entendu être interviewés (c'est même important).  Si vous connaissez des gens qui sont intéressés à donner leur avis, vous pouvez nous transmettre leurs coordonnées.</p> <p>Qui a été invité à la séance d'aujourd'hui ?  <u>Réponse</u> : Ce sont les personnes qui ont coché la case « intéressé par le groupe habitants » lors de la séance d'information.</p> <p>Pour quelles raisons ce sont les personnes de 55 ans et plus qui sont concernées par la démarche?  <u>Réponse</u> : Selon l'expérience professionnelle de M. Casabianca, les personnes de 55 ans à 65 ans sont généralement encore relativement actives dans le monde professionnel et elles sont moins en mesure de s'impliquer. Cependant, tout le monde est bienvenu aux séances du groupe habitants et chacun peut s'impliquer comme il le souhaite dans la démarche. La catégorie d'âge des 55 ans et plus est un choix méthodologique.</p> <p>Est-ce que c'est possible de former un nouveau groupe politique pour faire des demandes auprès de la Commune ?  <u>Réponse</u> : Le but de la démarche n'est pas de s'impliquer dans la politique.  Le premier objectif est celui de créer un cadre pour faciliter la rencontre et le lien social. Les rencontres et les discussions, tout comme le questionnaire, peuvent faire surgir des demandes et des idées, qu'il est possible de mettre en pratique puis faire remonter aux politiques. La démarche communautaire facilite le dialogue avec les pouvoirs politiques et favorise les échanges avec les associations et institutions du Mont-sur-Lausanne. La démarche est apolitique et aconfessionnelle.  Un habitant relève que Pro Senectute Vaud est partenaire de la commune et que le travail se fera main dans la main, pour développer ensemble des choses. A cet effet, le questionnaire est utile pour faire remonter des questions.  Une habitante relève le fait que la démarche « Quartiers Solidaires » est un beau projet qui pourra faire émerger des réflexions et des actions créatives au Mont-sur-Lausanne. De plus cela permettra d'avoir plus de poids en vue de communiquer et échanger avec la commune.</p>
---	---

<p><b>5. Divers</b></p>	<p>Voici le lien au site internet du projet Quartier Solidaire du Mont-sur-Lausanne :</p> <p><a href="https://www.quartiers-solidaires.ch/vaud/mont-sur-lausanne-529.html">https://www.quartiers-solidaires.ch/vaud/mont-sur-lausanne-529.html</a></p> <p><u>Coordonnées des animateurs :</u></p> <p>Francesco Casabianca, animateur de proximité  Maupas 51 - 1004 Lausanne  079 451 10 02  francesco.casabianca@vd.prosenectute.ch</p> <p>Thomas Schaeren, assistant de proximité  Maupas 51 - 1004 Lausanne  079 573 74 63  thomas.schaeren@vd.prosenectute.ch</p> <p>Sven Conti, assistant de proximité  Maupas 51 – 1004 Lausanne  079 383 66 43  sven.conti@ vd.prosenectute.ch</p>
<p><b>6. Prochaines dates</b></p>	<p><b>Voici les prochaines rencontres du groupe habitants jusqu'à la fin de l'année 2017.</b></p> <p>Elles auront lieu <b>les mardis de 14h à 16h au foyer de la Grande salle à la Place du Petit-Mont 2 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>19 septembre</b></li> <li>- <b>10 octobre</b></li> <li>- <b>24 octobre</b></li> <li>- <b>14 novembre</b></li> <li>- <b>5 décembre</b></li> <li>- <b>19 décembre</b></li> </ul>